



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE  
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu  
www.ccr-s.eu

## Compte rendu de la réunion du Comité Exécutif 27 Novembre 2018 – Saint Jacques de Compostelle

Des modifications au compte rendu de la précédente réunion du Comité exécutif ont été demandées par les représentants d'ANFACO. Ils transmettront leurs propositions au secrétariat. L'ordre du jour a été validé en l'état et Aurelio Bilbao, président du CC Sud a remercié Ursula Krampe, représentante de la Commission Européenne, pour sa venue. Ursula Krampe a indiqué être nouvelle au département des pêches après plus de 20 ans passé au sein du département sur la fiscalité.

### 1. Organisation du CC SUD

La réunion a débuté par un point sur l'organisation du CC Sud. Serge Larzabal (Vice-président du CC en charge du secrétariat) a transmis les félicitations de la Commission reçues par le secrétariat. Le nouveau fonctionnement décidé l'an passé semble être concluant, les membres se sont félicités du retour des ONG et de la responsabilisation des élus de chaque grande famille du CC Sud. Le rôle clé de Javier Lopez, vice-président du CC et représentant des ONG a été souligné, son prochain retour aux réunions est souhaité par tous.

Aurélie, responsable administrative du CC Sud a indiqué qu'un questionnaire demandant aux membres de se réinscrire aux différents groupes de travail sera envoyé début décembre. Cette réinscription a été conseillée par le commissaire aux comptes. Aurélie a alors demandé aux membres du ComEx de se positionner sur le cas où certains membres ne répondent pas au dit questionnaire. Faut-il les inscrire automatiquement à tous les GT (augmentant potentiellement leurs cotisations) ou au contraire à aucun GT (empêchant le remboursement en cas de participation aux GT) ? Les membres ont alors opté pour l'option numéro 2 : les membres qui ne répondent pas au questionnaire en temps et en heure, seront inscrits à aucun GT et ne pourront donc pas prétendre au remboursement de leurs frais de déplacement. Un avertissement sera clairement fait par le secrétariat.

Finalement, un point sur le GT insulaire a été fait par Serge Larzabal et Gualberto Rita (Federação das pescas dos Açores). Ils ont indiqué que la création du CC RUP est imminente, il faut cependant attendre l'annonce officielle de sa création avant de penser à la suppression du GT insulaire. Celle-ci devra par ailleurs être décidée en assemblée générale. L'absence du GT insulaire lors des groupes de travail d'octobre à Cadix, n'est pas liée au CC RUP mais au fait qu'il n'y avait pas de points à mettre à l'ordre du jour. Raul Garcia (WWF) a indiqué que les ONG avaient été informées de la création du CC RUP, mais que les démarches étaient assez floues.





6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE  
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu  
www.ccr-s.eu

## 2. Présentation et validation des projets d'avis

### a. Possibilités de pêche 2019

Chloé, a présenté la demande de Luis Vicente (ADAPI) concernant l'ajout d'un point sur le stock de langoustine IX&X (demande de roll-over du TAC) ce qui a été validé par les membres.

Julien Lamothe (ANOP) a demandé que des modifications soient faites au niveau de l'introduction afin de préciser l'impact de la mise en place de l'obligation de débarquement, la position du secteur sur les *de minimis* et l'ajout d'un point sur la langoustine du golfe et le merlan. Ces modifications ont été approuvées par l'ensemble des membres.

Oscar Sagué (IFSUA) a demandé à ce que le sujet du bar soit traité et ajouté à l'avis. Les membres français ont présenté certaines réticences : ce stock n'étant pas soumis à TAC et disposant d'une réglementation communautaire uniquement pour la pêche récréative. Les membres français ont alors proposé de débattre de ce sujet lors des prochains GT, ce qui semble trop tardif pour Oscar.

Oscar enverra donc une proposition d'ajout au secrétariat qui devra être validée avant d'être annexée à l'avis.

Torcuato Teixeira (PESCAGALICIA), a insisté sur la demande de réouverture de la pêcherie de langoustine VIIIc au vu des études présentées, Ursula Krampe a alors indiqué que même si la base des propositions de la Commission était et restera les avis du CIEM, toutes autres contributions scientifiques sont les bienvenues et seront prises en compte.

Les modifications proposées par Julien Lamothe et Oscar Sagué seront effectuées par le secrétariat. En cas de modifications majeures, l'avis sera transmis au ComEx pour validation électronique.

### b. Renouvellement FEAMP

Andrea Ripol (Seas at risk) souhaite réaliser des modifications dans le texte (Points : contrôle, environnemental et économie bleue). Elle transmettra au secrétariat ses propositions.

Serge Larzabal (CNPMEM) demande que la phrase « l'accès prioritaire de la pêche artisanale et des RUP » soit remplacée par « une bonification supplémentaire pour la pêche artisanale au même titre que les RUP » ce qui a été approuvé.

Jean-Marie Robert (Pêcheurs de Bretagne) a demandé à ce que soit ajouté un point sur le commercialisation en particulier sur les plans de production et commercialisation. De





6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE  
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu  
www.ccr-s.eu

nombreux membres ont soutenu cette proposition, Jean-Marie enverra donc ses propositions au secrétariat.

Le point sur les aides aux entreprises a initié un débat passionné entre représentants des ONG et du secteur, révélant leurs désaccords. Les membres du secteur, ne comprennent pas la demande des ONG concernant le non financement de mesures telles que l'arrêt temporaire ou définitif ou l'aide à l'installation des jeunes, selon eux, le secteur européen a suffisamment participé à la diminution de la capacité de pêche et ces aides ne remettraient pas en question l'atteinte d'une pêche durable. Les ONG si elles sont contre certaines propositions souhaitent cependant apporter des modifications à l'avis afin d'éclaircir certains points de leur position.

Ursula Krampe a rappelé les points définissant la position de la Commission :

- 1/ La CE a proposé d'importantes simplifications, qui selon elle vont améliorer l'utilisation du fond
- 2/ Le FEAMP doit rester un moyen de mise en pratique de la PCP. Ainsi les investissements qui renforcent la capacité ne peuvent être éligibles.
- 3/ Le FEAMP soutient les objectifs de la PCP de façon équilibrée que ce soit les aspects sociaux, économiques ou environnementaux, les EM organiseront eux-mêmes leurs soutiens
- 4/ Le FEAMP appuiera des projets pour l'économie bleue et la gouvernance des océans afin de permettre l'augmentation de l'emploi dans les zones côtières.

L'avis a été validé sous réserve de modifications mineures par les ONG et de l'ajout d'un paragraphe sur la commercialisation.

### **c. Conserves de Thon (règlement UE 1536/92)**

Un projet d'avis a été présenté par les représentants d'ANFACO (Carlos Ruiz et Roberto Alonso), cet avis est le plus général possible afin de permettre une prise de conscience du problème soulevé et initié un débat au sein du CC Marché, ce CC ayant un groupe Ad-Hoc dédié au règlement UE 1536/92.

Le secrétariat a alors informé les membres que la Commission lui a demandé par téléphone de leur transmettre directement un avis, sans passer par le CC Marché.

Le débat s'est alors porté sur la possibilité d'un compromis entre secteur et industrie, la dimension communautaire du problème et les besoins du consommateur.

Il est alors apparu clairement qu'un accord entre les différentes parties ne pourrait être trouvé aujourd'hui.

Le secrétariat proposera un compromis entre la proposition faite par l'industrie et celle par le secteur. Ce compromis sera à nouveau proposé pour validation du ComEx, un avis minoritaire pourra alors être émis si besoin est.





6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE  
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu  
www.ccr-s.eu

#### **d. Exploration pétrolière**

Ana Matias (SCIAENA) a présenté le projet d'avis rédigé par les ONG. Ce projet demande que de nouvelles explorations pétrolières ne soient pas réalisées en Europe afin de préserver l'environnement et les ressources marines.

Les membres ont remercié Ana pour ce projet et souhaitent en débattre lors du prochain GT traditionnel, car cet avis doit être retravaillé afin d'être plus précis.

#### **3. Actualités communautaires – ICCAT**

Enrique Paz (représentant du CC Sud à l'ICCAT) a effectué un résumé des discussions complété par Serge Larzabal et Raul Garcia également présents à cet événement.

Si un passage à un plan de gestion pour le thon rouge a été perçu comme un succès par les membres du secteur, l'absence de décisions concernant le Patudo, espèce actuellement en surpêche est un échec majeur. Le mode de fonctionnement de l'ICCAT est alors remis en question : des pays n'ayant pas de pêche ciblée peuvent bloquer la prise de mesure. Raul Garcia, propose que le GT pélagique du CC Sud réfléchisse sur ce sujet.

Enrique transmettra au secrétariat un résumé de l'ICCAT qui sera alors transmis aux membres.

#### **4. Calendrier**

Les membres ont validé la possibilité de réaliser un 3ème GT Ad-Hoc Sardine du Golfe fin janvier, si de nouveaux résultats scientifiques sont disponibles. Ce GT devra avoir lieu en France.

Le prochain ComEx, pourrait avoir lieu mi-février lors du Sinaval à Bilbao, seulement si les dates ne se chevauchent pas avec celles des GT du CC Marché. Un point sur l'obligation de débarquement après sa mise en œuvre sera effectué.

La prochaine assemblée générale (où aura lieu le renouvellement du ComEx) devrait avoir lieu au Portugal, afin de respecter l'alternance : les membres portugais sont donc appelés à aider le secrétariat dans l'organisation. Si ce n'est pas possible Juan Manuel Trujillo (ETF) a proposé que l'assemblée ait lieu dans ses locaux à Bruxelles.

Le secrétariat a également sollicité les membres afin de l'aider dans l'organisation des prochains groupes de travail en avril 2019.





6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE

+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu

www.ccr-s.eu

## **CONCLUSION**

- Un questionnaire sera transmis aux membres afin de s'inscrire aux GT
- Les avis possibilité de pêche et FEAMP ont été validés sous réserve de modifications mineures
- L'avis sur les conserves de thon sera retravaillé par le secrétariat
- L'avis sur l'exploration pétrolière sera travaillé dans le prochain GT traditionnel
- Les membres qui le souhaitent peuvent aider le secrétariat dans l'organisation des prochaines réunions.

